

Intersessional meetings 22,2019

GENEVA

Déclaration de la Mauritanie

Madame la Présidente, Excellences, chers collègues,

Tout d'abord permettez-moi de féliciter le comité de l'article 5 pour l'excellent travail réalisé dans la mise en œuvre de cet important plier de la convention.

La République Islamique de Mauritanie a achevé ses obligations qui découlent de l'article 5, ce qui a fait l'objet de notre déclaration à la conférence des Etats Parties en 2018.

Actuellement, nous sommes en train d'élaborer le document de déclaration volontaire , que nous allons soumettre sa version finale avant la conférence de révision à Oslo en 2019.

Je vous remercie.